

FIPS GTI H12M

Fonds d'Investissement Professionnel Spécialisé

Société de gestion :
GTI ASSET MANAGEMENT

29-31 rue Saint-Augustin
75002 - PARIS

**Attestation du Commissaire aux Comptes
sur l'information semestrielle au 30 juin 2018**

ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
sur l'information semestrielle
du Fonds d'Investissement Professionnel Spécialisé
FIPS GTI H12M
au 30 juin 2018

Aux porteurs de parts,

En notre qualité de commissaire aux comptes du fonds d'investissement professionnel spécialisé GTI H12M et en exécution des dispositions prévues par l'article 34.2 du règlement du fonds, nous avons vérifié la sincérité de la situation semestrielle et des autres informations contenues dans les documents tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les documents publiés ont été établis sous la responsabilité de la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de nos vérifications, d'en attester la sincérité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à apprécier la sincérité de ces informations au regard de leur cohérence, de leur vraisemblance et de leur pertinence. Une vérification de cette nature, limitée quant à son objectif, comporte essentiellement des procédures analytiques et des entretiens avec les personnes responsables des informations données.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations données dans le document joint.

En application de la loi, nous vous signalons que la présente attestation n'a pas pu être mise à la disposition des porteurs de parts dans les délais requis dans la mesure où la société de gestion ne nous a pas fourni à temps l'ensemble des éléments nécessaires à son établissement.

Neuilly-sur-Seine, le 28 septembre 2018

Le Commissaire aux Comptes

CONSTANTIN ASSOCIÉS
Member of Deloitte Touch Tohmatsu Limited



Jean Paul SEGURET

DU 01 janvier 2018 au 30 juin 2018

FIPS GTI H12M

GTI ASSET MANAGEMENT

Société de Gestion

RBC INVESTOR SERVICES BANK France

Dépositaire

I - RAPPORT DE GESTION :
Informations semestrielles au 30 juin 2018

Le fonds d'investissement alternatif GTI H12M est un Fonds d'Investissement Professionnel Spécialisé (« FIPS ») dont les règles de fonctionnement sont fixées par le prospectus daté du 11 septembre 2015.

Le Fonds a été créé le 12 octobre 2015 pour donner suite à la souscription de 17 400 Parts Prioritaires du « FCT CASH ». La stratégie d'investissement consiste à investir dans des parts ou des titres émis par des Fonds Communs de Titrisation (FCT) ou des véhicules similaires de droit étranger ayant pour objectif de financer des entreprises françaises et européennes en mettant en œuvre un processus d'acquisition de leurs créances commerciales.

ACQUISITION DE PARTS

Le Fonds d'Investissement Professionnel Spécialisé GTI H12M est structuré de telle sorte qu'il puisse investir dans des Fonds Communs de Titrisation en ajustant le nombre de parts qu'il achète aux besoins de financement des entreprises.

Historique des acquisitions de parts du FCT CASH :

- Le 16/10/2015, acquisition de 17 400 Parts Prioritaires du « FCT CASH » d'un nominal unitaire de 150 euros, soit un montant total de 2 610 000 euros dans les conditions définies par le prospectus du fonds.
- Le 18/05/2016, acquisition de 10 029 Parts Prioritaires du « FCT CASH » d'un nominal unitaire de 150 euros, soit un montant total de 1 504 350 euros dans les conditions définies par le prospectus du fonds.

NIVEAU CONSTATE AU 30 JUIN 2018 DES SOMMES MOMENTANEMENT DISPONIBLES OU EN INSTANCE D'AFFECTATION PAR RAPPORT A L'ACTIF DU FONDS

Au 30 juin 2018, la trésorerie du Fonds est de 85 150.65 € et représente environ 1.98% du montant total des parts à cette date.

Répartition de la trésorerie :

Compte général EUR	82 150.65
TOTAL	82 150.65

FRAIS DE GESTION ET D'ADMINISTRATION

Frais comptabilisés	Montant	en % de l'encours
Frais société de gestion	5 232,50	0,13%
Frais dépositaire	10 487,81	0,25%
Frais banque de règlement	174,23	0,00%
Autres	2 400,00	0,06%
TOTAL	18 294,54	0,44%

II - COMPTES SEMESTRIELS AU

30 JUIN 2018

**FONDS D'INVESTISSEMENT
PROFESSIONNEL SPECIALISE**

BILAN ACTIF

Bilan au 30 juin 2018

ACTIF	Du 01/01/18 au 30/06/18			2017
		BRUT	AMORT. Et Dépréciations	NET
Frais d'établissement				
Parts de FCT		4 114 350		4 114 350
Autres créances		24 723		86 568
Valeurs mobilières				
Disponibilités		82 151		4 592
à vue	82 151			
à terme				
Créances rattachées				
Total		4 221 224		4 221 224
				4 205 510

**FONDS D'INVESTISSEMENT
PROFESSIONNEL SPECIALISE**

BILAN PASSIF

Bilan au 30 juin 2018

PASSIF	Du 01/01/2018 au 30/06/2018		2017	
		Totaux		Totaux
Solde de liquidation/Report à nouveau	-	240 351	-	296 072
Variation du solde de liquidation	-	996 893		55 722
Parts Ordinaires		4 144 353		4 144 353
Valeur nominale	4 140 000			
Compte de surcote / décote				
Dettes rattachées	4 353			
Provisions risques et charges	1 278 355	1 278 355		275 041
Provision perte de change				
Emprunts				
Emprunts				
Emprunts subordonnés				
Dettes		35 759		26 466
Dépôts de garantie				
Autres dettes	35 759			
Total		4 221 224		4 205 510

**FONDS D'INVESTISSEMENT
PROFESSIONNEL SPECIALISE**

TABLEAU DE FORMATION DU SOLDE DE LIQUIDATION

Bilan au 30 juin 2018

	Du 01/01/2018 au 30/06/2018
+ Revenus nets des créances	-
+/- Résultat des couvertures des risques par inst. financiers	-
- Coût du risque : Dotations et reprises de dépréciations	1 003 314,12
+/- Résultat des mécanismes de couverture du risque de crédit	-
I - Opérations sur créances titrisées	1 003 314,12
- Coût des Parts / Obligations	-
- Amortissement des parts spécifiques	-
+/- Résultat des couvertures des risques par instruments financiers	-
II - Opérations sur parts émises	0
+ Produits financiers nets sur comptes rémunérés	24 715,92
- Coût des emprunts	-
- Coût des dettes	-
+/- Résultat des couvertures des risques par instruments financiers	-
III - Opérations sur placements nets de trésorerie	24 715,92
- Frais d'administration des créances	-12 887,81
- Frais d'émission des parts et publicité	-
- Frais de gestion du FCC	-5 232,50
+ Frais de gestion pris en charge par un tiers	-
+/- Divers	-174,23
IV - Opérations de gestion	-18 294,54
+/- Résultat de cession de créances	-
+/- Autres opérations exceptionnelles	-
V - Opérations exceptionnelles	0,00
VI - Solde de liquidation	-996 892,74

ANNEXES DES COMPTES AU 30/06/2018

I. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le FIPS se conforme aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur (règlement n° 2014-01 du 14 janvier 2014 de l'Autorité des Normes Comptables) relative au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Calcul de la Valeur Liquidative

Le calcul des valeurs liquidatives d'une part du Fonds GTI H12M est effectué en tenant compte des méthodes d'évaluation suivantes :

- Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché
- Les instruments financiers non négociés sur un marché règlementé sont évalués sous la responsabilité de la Société de Gestion à leur valeur probable de négociation.

H12M

Désignation des valeurs	Origine	Devises	Quantité	Valeur Actuelle	% Actif net
Parts de FCT	France	EUR	27 429,00	2 835 994,46	97,55%
Créances sur Actifs				24 723,18	0,85%
Dettes				-35 758,91	-1,23%
Avoirs bancaires				82 150,65	2,83%
Actif net				2 907 109,38	100,00%
GTI H12M	Valeur liquidative		138	21 066,01	

Provision

Les Parts du FCT Cash détenues par le Fonds H12M sont provisionnées à hauteur de 275 041.19 euros lié à un litige en cours sur principalement un cédant du FCT Cash. Ce provisionnement a été effectué dans le FCT Cash et conduit donc à une baisse de la valeur indiquée par la société de gestion du FCT Cash.

Méthode de comptabilisation

La méthode suivie pour la comptabilisation des revenus est celle des intérêts encaissés. Les opérations sont comptabilisées selon la méthode des frais exclus, le prix d'acquisition ou le prix de cession d'un actif étant enregistré net de frais.

Les exercices comptables sont de 12 mois et se terminent le 31 décembre de chaque année.

Parts

Les parts sont enregistrées pour leur valeur nominale.

Les Parts :

- Valeur nominale de la Part : **30 000 euros**
- Maturité : ***In fine*, à la date de liquidation du Fonds mais peuvent être amorties par anticipation**

Frais bancaires

Les frais bancaires sont comptabilisés en charges d'exploitation pour la période où ils sont constatés.